



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 6, n°2 | Septembre 2015

Participation habitante et écoquartiers

Quartiers durables, participation des habitants et action socioculturelle : l'implication participative de centres sociaux dans les opérations d'écoquartiers français

Ecodistricts, participation of the inhabitants and sociocultural action: the participative implication of community centers in french operations of ecodistricts

Pascal Tozzi et Luc Greffier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10936>

DOI : 10.4000/developpementdurable.10936

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Pascal Tozzi et Luc Greffier, « Quartiers durables, participation des habitants et action socioculturelle : l'implication participative de centres sociaux dans les opérations d'écoquartiers français », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 6, n°2 | Septembre 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10936> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10936

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Quartiers durables, participation des habitants et action socioculturelle : l'implication participative de centres sociaux dans les opérations d'écoquartiers français

Ecodistricts, participation of the inhabitants and sociocultural action: the participative implication of community centers in french operations of ecodistricts

Pascal Tozzi et Luc Greffier

- 1 La ville, cette « serre chaude » des civilisations, selon l'expression de Fernand Braudel, est traversée par de nouvelles problématiques sociales telles que la participation citoyenne et le développement durable. Ces dernières sont aujourd'hui de tous les discours des acteurs et porteurs de projets d'aménagement, selon lesquels il semble inenvisageable de dissocier la fabrique de la « ville durable » d'un projet social, culturel et socioculturel (Roncayolo, 2000). En effet, l'intervention urbaine « durable », s'appuyant fréquemment sur les opérations emblématiques d'« écoquartiers », se pense comme un travail sur le « vivre ensemble » et sur les ressources des habitants eux-mêmes, autant que sur le sens démocratique qu'il s'agit de donner à l'action urbaine. Dans des formes renouvelées par l'importation de la « durabilité » avec ses modulations sociales, le projet urbain semble propice à accueillir celles de l'animation socioculturelle. En effet, cette dernière se définit comme un mode militant d'intervention sociale, travaillant à la mobilisation des individus, des groupes et des collectivités en vue d'une réappropriation politique et socioculturelle de leur cadre de vie et des espaces publics par les citoyens-habitants. Dans leur conception d'une ville socioculturelle, les professionnels de l'animation – au sens collectif et individuel – revendiquent une expertise, des savoirs et savoir-faire

spécifiques, au cœur des dynamiques participatives, de la fabrique interactive et co-productive de la ville durable.

- 2 Le présent article propose d'ouvrir des pistes d'analyse de cette place des acteurs socioculturels dans les processus/dispositifs de « gouvernance participative » mis en place autour de certaines opérations d'écoquartiers français et bordelais en particulier. Il s'agira d'abord de rappeler comment le projet socioculturel et son ingénierie participative, notamment du point de vue des centres sociaux, se pensent et se légitiment dans le projet urbain durable. Ensuite, seront mobilisés une analyse du corpus constitué par les dossiers de candidatures au Concours national Écoquartiers organisé en 2011 par le MEEEDDE, des études de cas et des entretiens réalisés auprès de directeurs de structures, afin d'interroger des modalités d'implication discursives et concrètes des acteurs socioculturels autour de la réalisation participative des quartiers durables. Enfin, nous verrons en quoi cette implication de l'animation, auprès des habitants et à l'interface avec les institutions aménageuses, questionne sa propre expertise participative, ses partenariats et ses positionnements, avec autant de mises à l'épreuve de l'action socioculturelle.

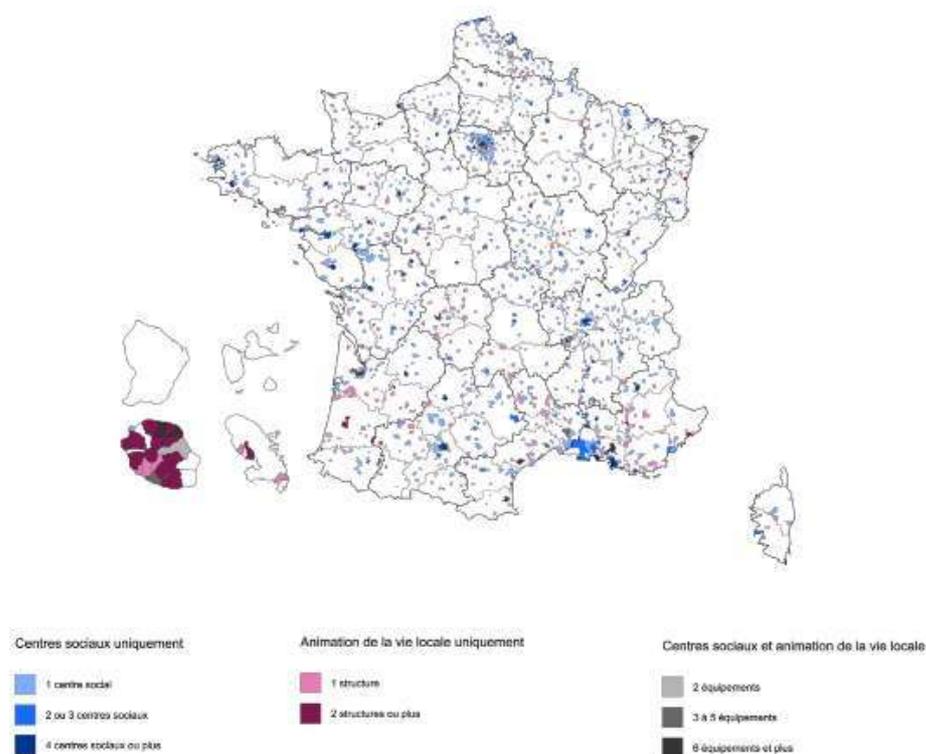
1. Animation socioculturelle et fabrique participative de la ville durable : opportunités et convergences des enjeux

1.1. Émergence d'une saisie socioculturelle des enjeux du développement durable urbain.

- 3 Historiquement et idéologiquement, le champ de l'animation socioculturelle a toujours été traversé par des considérations et des objectifs affirmés de transformation sociale, en lien avec sa structuration autour des mouvements et principes de l'Éducation populaire animée par un projet ayant pour but principal de permettre une prise de conscience individuelle et civile afin de développer l'esprit critique et la prise d'initiative. Ce projet d'Éducation populaire, comme celui de l'action socioculturelle, s'inscrit historiquement dans la ville et ses territoires, revendiquant des objectifs de développement social, démocratique et solidaire (Richelle, 2012). Pour les acteurs socioculturels, l'ambition d'un tel développement « basé sur la solidarité, la justice sociale, la citoyenneté, l'équité, et la coopération », légitime leur intervention et rejoint celle portée par les acteurs du développement durable. Des associations ou des mouvements comme les Petits Débrouillards, Graine ou encore les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, etc., s'engagent sur cette thématique au travers de groupe de réflexions, dans le cadre de projets activités et on été présents dès le lancement des conférences autour de « l'éducation relative à l'environnement ». Le développement et la ville « durables » constituent ainsi une opportunité, un moyen de revisiter, de renouveler les fondamentaux, notamment en intégrant les approches environnementalistes que la durabilité véhicule (Tétard, 2000 ; Greffier, D'Andréa et Tozzi, 2013). À la croisée de la « ville durable » et de la « ville socioculturelle », les représentations et les discours partagés sont ceux d'un « développement équitable sur un plan écologique et social », vis-à-vis du territoire local et de l'ensemble de la planète. Travaillant à la reformulation d'un sens commun de l'action collective, la rhétorique

partagée évoque la réduction des inégalités sociales et des dégradations écologiques, en considérant les impacts du développement urbain à différentes échelles (coll., 2010 ; Emelianoff, 2002). Pour de nombreux acteurs socioculturels et d'Éducation populaire en général, et en particulier pour ceux agréés « centre social » (CS), qu'ils soient ou non membres de la Fédération des CS (cf. figure 1), la « ville durable » est un « modèle à inventer », une opportunité de sens orientant l'action socioculturelle et la « réappropriation du projet politique et collectif » (coll., Ibid. ; Emelianoff, Ibid.). À ce titre, la revendication d'une « Fabrique des possibles » portée par la Fédération nationale des CS, est animée par la volonté de renforcer le « Pouvoir d'agir » des habitants, en leur permettant de « faire entendre leur voix et de faire valoir leur droits ». Plusieurs unions et fédérations locales voient ainsi dans la mise sur agenda politique de la durabilité, l'occasion de prolonger leur action militante, en lien avec leur mission traditionnelle, historiquement interprétée selon le référentiel et les principes de l'Éducation populaire. En ce sens, c'est en registre d'action globalisé, en nouveau ressort discursif et légitimateur, que le développement durable s'impose progressivement dans les réflexions socioculturelles. Il est entendu que les « mots » ne correspondent pas systématiquement « aux choses » et que persistent des écarts (dont l'évaluation n'est pas ici l'objet) entre les discours, les objectifs affirmés, et les résultats obtenus sur le terrain.

Figure 1. Les centres sociaux en France



source : <http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/134%20ESSENTIEL%20-%20Centre%20sociaux.pdf>

- 4 Comme l'ont déjà montré certains travaux portant sur la Fédération des CS du Nord (Villalba, 2007 et 2009), les entretiens effectués dans l'agglomération bordelaise auprès de directeurs d'équipement agréé CS confirment un intérêt pour la durabilité : s'agissant du développement durable, les cadres de l'animation socioculturelle ressortent plutôt bien

informés, porteurs d'un discours et d'une perception élaborée, conceptualisée, marquée par une lecture complexe des enjeux et par l'intégration de référents théoriques afférents puisés dans la littérature scientifique. Plus largement, la plupart des structures incluent désormais une réflexion en lien avec la lutte contre les externalités négatives de la ville moderne, pensée de façon locale et globale, dans ses dimensions écologiques mais aussi en ce qui concerne des modes de vies ou de consommation.

- 5 Dans sa réflexion urbaine, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) définit la ville comme « source d'éducation ». Parmi d'autres caractéristiques, cette « ville éducatrice » est vue comme un « espace prioritaire d'éducation au développement durable », à appréhender globalement et afin d'« encourager des pratiques de développement durable, en influençant les citoyens et en donnant la capacité aux différents acteurs sociaux d'agir en ce sens » (Vilarrasa et al., 2007 ; Richez, 2010). Les entretiens réalisés montrent l'attention particulière des acteurs aux dimensions concrètes et aux expérimentations produites par le concept sur le terrain. Cet intérêt se traduit dans les actions et projets d'associations socioculturelles, notamment le CS qui, conformément à son objet, entend « être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local pour l'ensemble de la population d'un territoire ». Non sans quelques accents propres aux utopies motrices, il s'agit de revisiter les projets et de redonner une place au « citoyen lui permettant de prendre part à un monde plus juste et plus durable », le CS étant vécu « dans son fonctionnement au quotidien » comme un lieu « où le développement durable peut se vivre, trouver sa place au détour de chaque activité, prétexte à sensibiliser, mobiliser » (Coll. 2010). Selon les acteurs, cette vision institutionnelle *top-down* se couple à une dynamique *bottom-up*, revendiquée comme un véritable « pouvoir d'agir » par les acteurs fédérés, et issue des publics d'intervention des CS qui sont de plus en plus mobilisés et sensibilisés aux questions environnementales. Ce double processus, associé à d'autres facteurs comme l'ouverture des centres à l'intervention de nouveaux partenaires (conseillers énergie, éducateurs à l'environnement, syndicats d'eau, etc.), est vu comme un encouragement pour les CS à aller vers plus de concrétisation de projets durables (Ibid.). Ainsi, avec des effets programmatiques à géométrie variable, une politique du développement durable se met en place au sein des CS autour de thèmes tels l'équité sociale qui inclue la mixité et la solidarité, la durabilité économique au travers d'activités d'insertion et de création d'emploi, la protection de l'environnement couplée au souci affiché de promouvoir des valeurs citoyennes en lien avec le cadre de vie (tri sélectif, jardins collectifs, éducation à l'environnement...), ou encore l'activation de dynamiques participatives habitantes.

1.2. Mobilisation socioculturelle dans la mise en participation du projet urbain durable

- 6 L'impératif participatif est inhérent aux processus politiques multi-niveaux qui ont favorisé l'émergence d'un référentiel « ville durable ». Avant de se voir mentionnée comme « un élément majeur de la conduite du projet » dans la Charte des ÉcoQuartiers (2012) - en lien avec le Plan ville durable - dont la signature est un pré-requis pour la labellisation française, la participation des habitants était déjà prônée par la démarche Agenda 21 découlant du sommet de Rio de 1992. De même, la Convention d'Aarhus, ratifiée par la France en 2002, affirme le droit des citoyens à être informés, à participer

aux processus décisionnels en matière d'environnement et de développement durable. Dans la « Stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable », la Commission européenne affirme que « le développement durable peut ainsi devenir une manière de revitaliser le processus démocratique en impliquant les citoyens dans les décisions qui touchent leur vie quotidienne » (CCE, 2001 ; Rumpala, 2008). Ces quelques marqueurs, non exhaustifs, illustrent les liens entre processus participatifs et mise en durabilité, qui traversent l'aménagement urbain durable. En matière d'aménagement urbain, ces liens entre durabilité et mobilisation habitante sont favorables à l'implication des acteurs associatifs locaux et donc aux associations socioculturelles. En effet, dans un contexte français où la mise en participation des projets urbains fait l'objet d'une institutionnalisation et d'un cadrage fort par les autorités publiques nationales ou locales (Gourgues, 2013), les associations sont des interlocuteurs privilégiés par les acteurs politico-administratifs. Comme les CS qui sont historiquement présents dans les quartiers, elles sont identifiables, reconnues pour leur représentativité et leur légitimité quant aux enjeux locaux des projets d'aménagement, mais aussi pour leur « aptitude communicationnelle » et leur adhésion aux formes instaurées par l'institution (Rui, 2004 ; Zetlaoui-Léger, 2013). En cela, les entités associatives socioculturelles peuvent être sollicitées prioritairement, pour leur travail de médiation et leur aptitude à structurer l'implication des habitants, à l'interface entre les sphères institutionnelles et les publics concernés par la mise en durabilité participative de la ville. Ainsi, les acteurs socioculturels deviennent des partenaires institutionnels potentiels s'agissant des dynamiques citoyennes désormais incontournables dans la gouvernance du projet urbain durable.

- 7 L'écho est immédiat pour les CS, militant historiquement pour une citoyenneté active, promoteurs d'une philosophie et de pratiques participatives (Bresson, 2004). Profitant des modulations participatives de la durabilité urbaines, ils valorisent leurs outils délibératifs (concertation, co-construction des projets socioculturels d'animation de quartier, diagnostic participatif, etc.), réaffirment leur projet fondé sur la participation et déclarent s'appuyer sur le développement durable pour renforcer l'accompagnement des projets d'habitants et leurs mobilisations. Ce positionnement est conforme aux cadres posés par la Charte fédérale dans laquelle les centres entendent « établir, et au besoin conquérir, avec et par les habitants, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de leur collectivité ». Cette implication participative est aussi un pré-requis pour l'obtention de l'agrément « centre social » délivré par le Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour une durée variant généralement de 1 à 3 ans. Les critères retenues par la CAF sont au nombre de neuf : une approche généraliste, un territoire d'intervention, une équipe de professionnels qualifiés et une dimension partenariale, un fil conducteur explicitant la cohérence des actions, une dynamique, une dimension collective, l'implication des habitants et l'exercice de la citoyenneté. Selon une circulaire de la Caisse nationale (CNAF) de 1995, les missions caractéristiques des CS sont d'être : un équipement de quartier à vocation sociale globale, un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, un lieu d'interventions sociales concertés et novatrices, un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative. Dans ce cadre, l'action démocratique des CS doit mobiliser des groupes et les organiser : dans les CS, « on fait du collectif », les personnes apprennent à s'engager ; l'action est

située au niveau de la vie quotidienne, dans le « vivre ensemble » (Bresson, 2004). C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'ambition participative des centres et leur contribution plus spécifique au développement durable, celui-ci préconisant notamment la modification individuelle et collective des modes de consommation et d'organisation, en particulier la participation de tous les citoyens dans l'action et la gouvernance (Coll., 2010). Si les CS accompagnent les habitants dans la sensibilisation à la mise en place d'actions, individuelles ou collectives autour des projets d'aménagement de la ville durable, ils sont aussi engagés en cela par les sollicitations des associations de la « nébuleuse du développement durable » qui cherchent, à travers eux, à entrer en contact direct avec les habitants ou les partenaires avec lesquels ils font réseaux (ibid.).

2. Centres sociaux/d'animation et modalités d'action participative dans les écoquartiers

2.1. Les écoquartiers, des opérations propices aux acteurs socioculturels ?

- 8 En France, les écoquartiers, tels que définis par les documents de cadrage des Concours nationaux 2009 et 2011, puis par la Charte (2012) et le label ÉcoQuartier (2013), semblent a priori des espaces propices à l'action socioculturelle, tant les questions de vie sociale, de vivre-ensemble, de participation sont présentes dans les discours de projets. Cet affichage - autant que les réponses auquel il donne lieu -, s'il n'est évidemment pas dénué d'objectifs stratégiques de la part des différents protagonistes (notamment politiques), n'en ouvre pas moins une fenêtre d'opportunité et de mise en visibilité toute aussi stratégique pour l'action socioculturelle. À titre exploratoire et pour des raisons méthodologiques, la place offerte au champ socioculturel a été analysée à partir de l'appel à projets et de la notice d'accompagnement, ainsi que dans les réponses formulées au Concours ÉcoQuartiers 2011 (Greffier, D'Andréa et Tozzi, 2013). Pour ce faire, nous avons recherché méthodiquement, dans ce corpus de documents, des extraits de texte évoquant les acteurs de l'animation sociale et socioculturelle. Bien que les termes « animation » et « socioculturel » ne soient pas explicitement employés dans les fascicules d'« Appel à projets » 2011, on peut noter que quatre des vingt « ambitions » de la grille d'analyse font référence à des notions en lien direct avec le champ de l'animation socioculturelle : « piloter et concerter dans une optique de transversalité » ; « promouvoir le vivre ensemble » ; « promouvoir des modes de vie solidaires et responsables » ; « valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier ». Par ailleurs, le terme « animation » apparaît de façon très nette dans la notice d'accompagnement à travers deux usages : le premier fait référence à la démarche de mise en œuvre du projet, qu'il s'agit « d'animer » plus que d'imposer, le second renvoie à la dimension socio-opérationnelle de l'animation, c'est-à-dire sa « capacité à faire vivre le quartier », à « redonner le désir d'habiter en ville », par la diversification des fonctions urbaines, la création de lieux spécifiques et la conduite d'actions animatrices au quotidien.
- 9 Même si certaines rubriques du concours s'y prêtent, l'évocation des acteurs socioculturels dans le corpus n'est pas automatique, pas plus qu'elle ne fait l'objet d'une limitation forte. Les termes utilisés pour les désigner sont soit génériques (CS, Bureau information jeunesse, etc.), soit spécifiques (un nom d'association ou de réseau associatif, de collectifs d'artistes, etc.). Pour cet article la démarche s'est limitée au repérage

élémentaire des occurrences relatives aux deux principaux objets qui nous intéressent : le « centre social » et le « centre socioculturel ». Au final, l'association de la notion de CS/socioculturel au discours de l'urbanisme durable est bien perceptible. En résultat brut, 13 % des projets (53 cas) font référence à ces équipements par l'un de ces termes, celui de « centre social » étant plus fréquent et corrélé à des projets inclus dans un Plan de rénovation urbaine. Toutefois, parmi ces cas, 10 correspondent à des évocations fortuites ou sans information précise quant aux modalités d'adossment de la structure au projet urbain. Il faut donc plutôt évoquer un noyau dur de 11 % des 43 projets, le motif de la référence restant à analyser. Dans 28 % des dits projets, il s'agit de créer un nouveau CS/socioculturel ; dans 21 %, le dossier évoque la rénovation ou la reconstruction d'un centre existant.

- 10 Dans ce corpus, les cas explicitant le rôle de l'association socioculturelle renvoient finalement à une assez grande diversité d'actions. Celles-ci peuvent être classées en quatre orientations dominantes : les pratiques artistiques, l'éducation à l'environnement, le soutien aux sociabilités, l'appui organisationnel au projet urbain. Le statut d'acteur majeur peut être ainsi être conféré au CS/socioculturel : « une des chevilles ouvrières du projet » (Pessac) ; il « va évoluer pour jouer un rôle central » dans l'appropriation par les habitants, des mutations de l'écoquartier (Mons-en-Baroeul). L'accent peut être mis sur sa compétence face à une problématique de public spécifique, comme l'intergénérationnel (Betheny). L'approche environnementale est notamment un domaine dans lequel la légitimité du CS/socioculturel est induite : par des pratiques diverses de sensibilisation autour des déplacements, de la consommation responsable (par exemple à Bordeaux pour l'écoquartier Ginko), à travers les jardins collectifs dont on souhaite lui confier la gestion. Il peut être associé à des réalisations ponctuelles dans l'accompagnement du projet, avec des universitaires et des artistes, comme à Fontaine (réalisation d'enquêtes et film sur la mémoire du quartier). L'équipement socioculturel apparaît également comme un lieu favorable à la prise de recul sur le projet, à la prise en compte des avis des habitants : il est souvent choisi pour la tenue des réunions publiques et l'animation d'ateliers ; jusqu'à décider en phase post-opérationnelle, que le « conseil des usagers du CS constituera un observatoire de qualité » (Cannes). Les CS/socioculturels ont aussi souvent en charge la concertation s'agissant du choix d'espaces collectifs qui sont de leur ressort, ou qu'ils seront peut-être ultérieurement amenés à gérer (Poitiers).

2.2. Entre continuation et spécification de l'action participative socioculturelle dans les écoquartiers : analyse de deux cas bordelais

- 11 À l'échelle bordelaise, nous retrouvons les deux registres majeurs d'implication des structures socioculturelles tels qu'ils ressortent de l'analyse du corpus du Concours national : l'aménagement de lieux collectifs et la contribution à l'animation de la vie de l'écoquartier. Sur le premier aspect, le contexte pessacais de requalification urbaine (cf. figure 2) et la présence historique du CS ont été propices à un investissement en amont, avec un vaste travail de concertation autour de la redéfinition des espaces extérieurs.
- 12 Dans un projet prévoyant notamment la création d'une méridienne verte et d'une place, la reconfiguration des voiries, le réaménagement des abords des résidences, la ville de Pessac et le bailleur social Domofrance ont confié au CS de la Châtaigneraie une mission conforme à son projet socioculturel et à son action courante qui visent à associer les

populations du quartier à l'aménagement de leur cadre de vie : 17 zones « vertes » ont été identifiées comme pouvant jouer le rôle d'espaces de proximité et soumises à concertation par l'entremise du CS. Lors de la rencontre avec les habitants conduite en 3 phases (cf. schéma ci-après), 409 logements ont été ciblés pour 200 entretiens réalisés auprès de 170 ménages, notamment par le chargé de concertation rattaché au centre. Le matériau recueilli a permis au Comité de suivi « Gestion urbaine de proximité » de rechercher des arbitrages au plus près du souhait des habitants, notamment en ce qui concerne les plantations, l'implantation de mobilier urbain, mais aussi de jeux pour enfants voire de stationnements supplémentaires. Outre cet aménagement concerté, le centre - en lien avec les acteurs sociaux, les opérateurs culturels, les établissements scolaires - a considéré qu'il était de son registre « naturel » d'action de proximité, de s'engager avec les habitants sur d'autres problématiques : relogement, information-communication, insertion-formation-emploi, vie sociale et culturelle. Ont ainsi vu le jour : « la décoration d'un mur antibruit ferroviaire, des temps d'accueil spécifiques sur les dispositifs d'insertion pour jeunes et habitants, des relais d'accueil et d'information des tremplins emploi et initiatives emploi sur le quartier, l'implication des habitants dans la restauration des objets et leur prise en charge d'un vide grenier, la création de deux emplois pour la restauration des personnes en chantier formation » (Merlet, 2013).

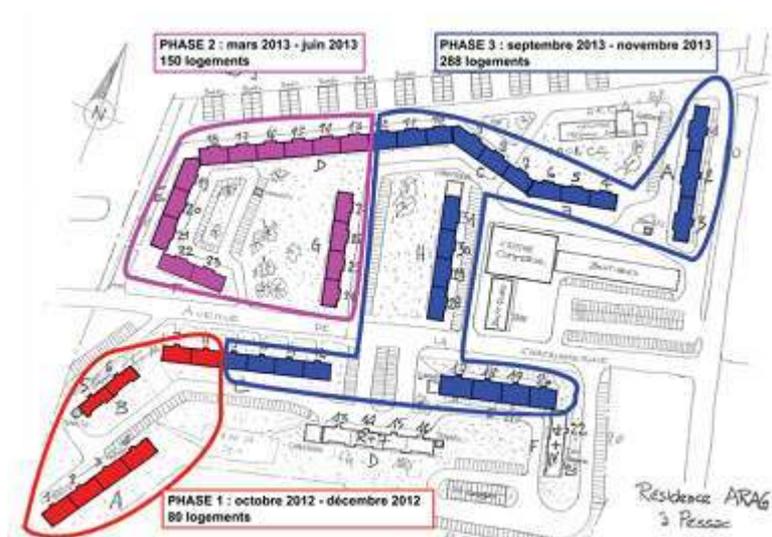
Figure 2. Décoration du mur anti bruit, Quartier Arago, Pessac



Source : Photo de Luc Greffier

- 13 La commune et le bailleur ont aussi confié au CS la réalisation du journal bimensuel *HQE - Habiter au Quotidien Ensemble* (détournement « social » de l'acronyme pour Haute Qualité Environnementale), tiré à 1500 exemplaires, afin d'informer les habitants, de traduire leurs préoccupations au cours du chantier, mais aussi de les engager et de les sensibiliser aux modes d'habiter un écoquartier.

Figure 3. Phasage de l'opération de concertation pour la résidence Arago (octobre 2012-novembre 2013)



Source : A. Merlet/Centre social Arago – La Châtaigneraie 2013.

- 14 Concernant notre second terrain d'étude bordelais, l'écoquartier Ginko, l'implication du CS est différente. Dû notamment au contexte de reconquête de friche et de construction ex-nihilo, de même qu'à l'absence d'association socioculturelle pré-implantée sur le site et de réelle volonté du promoteur Bouygues, une adaptation concertée des espaces extérieurs sous l'égide du centre d'animation, même partielle, n'a pas eu lieu. Du point de vue de l'entité socioculturelle, seule la configuration du bâtiment et la définition des espaces fonctionnels intérieurs a pu être discutée avec l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux (ACAQB), ce afin de répondre aux demandes exprimées par les habitants et au cahier des charges de la CAF. Les enjeux socioculturels sont plutôt concentrés sur l'animation de la vie d'un quartier nouveau, sans histoire ni mémoire. Récemment installée, la maison polyvalente Sarah Bernhardt, qui héberge outre le centre d'animation en préfiguration de CS, une ludothèque et un pôle seniors, a ainsi conduit un travail de préconception du projet d'animation en invitant des nouveaux habitants à échanger autour de leurs envies, de leurs besoins. Lors de la quinzaine qui a suivie l'ouverture, l'équipe du centre a accueilli les personnes de façon exceptionnelle de 10h à 20h, mis en place des questionnaires, relayé de l'information via Facebook, organisé des tables mouvantes et autres animations, afin de recueillir les expressions des nouveaux habitants du quartier. Après quelques semaines d'ouverture, le centre d'animation compte une soixantaine d'adhérents. Le centre est aussi engagé dans une phase de diagnostic partagé, pré-requis pour la demande d'agrément. Ici comme ailleurs, « la méthodologie est celle d'une enquête participative impliquant les habitants volontaires dans la « fabrication du social » pour donner leur avis et « participer à une réflexion commune ». En parallèle, liée à l'image « écoquartier », à une volonté politique forte et à une stratégie de positionnement de l'ACAQB, l'intégration aux différents projets et actions des dimensions d'écologie, d'écocitoyenneté et de développement durable est une priorité qui entraîne partiellement une spécification de l'action socioculturelle. Avec le centre Sarah Bernhardt et celui, voisin, de Bordeaux Lac, l'ACAQB développe ainsi un pôle d'excellence autour d'une ferme pédagogique et d'un pôle environnemental. Par ailleurs, conformément à sa mission de contribution à la dynamisation du quartier Ginko en lien

avec le projet « Grand lac » et à l'organisation/mobilisation des habitants, le centre d'animation apporte son appui aux associations d'habitants récemment créées qui sollicitent son accompagnement.

3. Enjeux socioculturels et « risques » dans les processus participatifs de la durabilité

3.1. L'animation socioculturelle, délégataire d'une participation à géométrie variable

- 15 Les « retours terrain » bordelais confirment que les institutions aménageuses peuvent « faire une place » à l'animation dans la gouvernance participative du projet urbain durable. Les observations faites à Pessac et Bordeaux sont à mettre en perspective avec les résultats du programme ANR PAGODE qui montrent que, quand elle est faite, cette place est à géométrie variable. Elle va d'une vraie reconnaissance d'expertise et d'une marge de manœuvre relativement importante dans les processus participatifs des écoquartiers, à une évocation minimale au stade des « discours de projets » non suivie d'une intégration effective dans la suite des opérations. Selon les opérations, à côté de participations à différents comités de pilotage, de responsabilités effectivement confiées par le porteur politique du projet (diagnostics participatifs, définition de la destination des espaces collectifs, mise en place d'un équipement socioculturel dans le nouveau quartier, etc.) comme à Pessac ou Bordeaux Nord, il y a aussi des cas où les divergences de point de vue ont été rédhibitoires, les missions revues à la baisse et les partenariats réduits à l'état de coquilles vides (Greffier, D'Andréa et Tozzi, 2013). Au cœur de ces interactions mouvantes, de nombreux facteurs impactent les configurations, les sollicitations et les positionnements, entraînant une diversification – voire des inégalités – dans l'action socioculturelle selon les cas : ancienneté des équipements et de leur gestionnaire, force et efficacité des partenariats, coordination du secteur, moyens financiers et infrastructurels, convergences ou divergences politico-idéologiques, volonté des porteurs de projets, choix et orientations politiques, nature et temporalités des opérations, etc. Il y a aussi d'autres explications, allant du conflit de personnes à la perception plus ou moins implicite d'un fossé entre les cultures professionnelles en présence : bien que porteur d'une nouvelle donne multiactorielle, le projet urbain durable reste marqué par la prédominance des parties-prenantes « classiques » de l'aménagement (élus locaux, architectes et urbanistes, entreprises) et de configurations qui résistent parfois au dépassement des partenariats et savoir-faire routiniers (Bourdin, 1999), ce au détriment de l'intégration des acteurs socioculturels. De la même façon, la géométrie du projet urbain durable ne semble pouvoir se redéfinir favorablement à l'action socioculturelle qu'à la condition que l'animation puisse repenser des pratiques « acceptables » pour un univers de l'aménagement urbain normé et porteur d'« habitudes » spécifiques (Bourdin, 1999). Par exemple, dans l'opération de la Courrouze à Rennes, il a été impensable du point de vue des aménageurs d'accéder aux demandes du centre socioculturel et des habitants revendiquant, à travers la concertation, des « espaces de découverte » non-bâti, des trottoirs non rectilignes, ou encore la venue de l'Orchestre national de Bretagne sur le chantier en cours...
- 16 Outre la place des acteurs socioculturels dans l'aménagement durable, se pose aussi la délicate question de l'évaluation des processus participatifs et de leurs effets sur

l'adaptation concrète du projet d'écoquartier mis en discussion publique. En effet, là encore, le bornage des possibles de la démocratie participative vient en moduler les impacts. Dans la maîtrise des aspects/enjeux de la participation et le cadrage des dispositifs par les autorités aménageuses, véritable « gouvernement de la participation » (Gourgues, 2013), tout n'est pas discuté, discutable ou remis en jeu devant les habitants et les associations locales. Si l'on s'en tient aux deux cas bordelais évoqués dans la partie précédente, seuls certains sous-enjeux font l'objet d'une intégration des désirs habitants, n'entraînant que des micro-adaptations du projet limitées à l'aménagement des espaces verts ou à l'animation de la vie de quartier. Il ne s'agit moins d'influer sur les variables lourdes (bâti, destination des espaces, financement, etc.) que, pourrait-on dire, de favoriser une « appropriation-conformation » contribuant finalement à une meilleure gestion de proximité opportune. Pour les porteurs de projets, la tendance s'accompagne d'un glissement discursif fréquent lorsqu'ils affirment « faire de la participation » alors que les dispositifs révèlent, comme à Bordeaux, moins de participation « active » ou « directe », que d'information, de consultation ou de concertation des habitants, ces trois modalités ayant en commun leur logique plutôt descendante. Pour autant, il convient de ne pas s'arrêter systématiquement au périmètre, souvent réduit, des enjeux sujets à participation pour en déduire un effet démocratique limité des mobilisations habitantes appuyées par les acteurs socioculturels. Ainsi, comme pour l'écoquartier Arago, si la végétalisation et le verdissement concertés peuvent passer pour des enjeux interstitiels, la requalification esthétique et écologique induite n'en reste pas moins une « démonstration physique », une scénographie urbaine collective qui vaut « encouragement à l'action, qui s'auto-entretient » et qui peut dès lors receler de vrais potentiels d'*empowerment* habitant dans la transformation du cadre de vie (Emelianoff, 2011). En outre, le contour des effets démocratiques de l'action participative socioculturelle autour des écoquartiers est d'autant plus difficile à cerner que l'on opte pour une définition processuelle et délibérative de la démocratie locale (Whitmore, 1991 ; Simard et Fourniau, 2007 ; Gardesse, 2011). Ainsi, pour des enjeux mineurs du projet, *quid* des « effets secondaires », des processus d'apprentissage et de leur recyclage autour d'autres enjeux ? De la production de légitimité(s), de l'accroissement de l'estime de soi, des habiletés nouvelles et autres matériaux utiles à la capacitation des individus, à la construction d'une citoyenneté active ? Autant de questionnements émergeant des entretiens réalisés et qu'il reste à approfondir dans le cadre d'investigations futures.

3.2. L'implication participative dans les quartiers durables, une mise à l'épreuve pour les acteurs socioculturels ?

- 17 Dans les processus de délégation participative autour de l'aménagement durable et des écoquartiers étudiés, la participation ressort en commande publique qui, pour certains, traduit une « injonction du politique par rapport au projet du centre social » (Bresson, 2004). En cela, la posture de l'acteur socioculturel ne va pas sans quelques ambiguïtés et autant de mises à l'épreuve dans son action animatrice. En effet, le mandat participatif s'accompagne d'une « décharge » du politique institutionnel qui, tout en missionnant les associations, conserve sa volonté de cadrage et de recyclage des processus à l'œuvre. Dans un champ de l'animation qui a déjà été sommé de se professionnaliser et de s'institutionnaliser (Augustin et Gillet, 2000), l'animateur socioculturel, « expert-militant », désormais identifié comme « professionnel de la participation » et médiateur entre la puissance aménageuse et les populations, se voit confronté à certains risques

dans son positionnement ; par exemple, celui de faire primer sa figure de représentant des habitants sur la dynamisation de leurs propres initiatives, ou encore celui de céder à l'injonction de compétence technique qui domine (Greffier, D'Andréa et Tozzi, 2013 ; Nonjon, 2006 ; Gourgues, 2013). Sur ce dernier point, la menace est celle d'un « appauvrissement », car lorsque le politique interroge le professionnel autour de la durabilité urbaine, ce n'est souvent pas du point de vue du sens ou du service social, mais surtout en termes de compétences et d'outils (Garnier, 1999). Ainsi, l'appétence participative du politique ouvre le risque que la maîtrise d'un savoir-faire participatif, d'un idéal technique et d'une fonction instrumentale s'instituent en représentations et en attendus fonctionnels dominants : « l'injonction politique à la participation des habitants » contribuerait donc, « ce qui n'est pas le moindre de ses paradoxes, à la crise des valeurs et du militantisme » (Bresson, 2004). En cela, la double injonction de la durabilité et de la participation peut être source d'une forte remise en question de certains professionnels de l'animation dont le territoire et le sens de l'action se sont historiquement pensés comme « agitateurs », voire contestataires, d'un certain projet de société et de ville. Quand l'« agitateur » socioculturel devient « activateur » de la partie participative du projet politico-urbain durable, se pose forcément à certains la question d'une « reddition » militante. Cela est d'autant plus vrai que l'implication dans la commande participative institutionnelle contient le risque de cantonner l'action socioculturelle à un rôle de catalyseur d'une acceptation ou d'une acceptabilité de projets d'écoquartiers, à un simple levier « managérial » de « déverrouillage social » visant à convaincre les réfractaires, à incorporer les dynamiques habitantes pour une plus grande efficacité des processus décisionnels ou de la gouvernabilité urbaine.

Figure 4. Préservation « bricolée » de l'intimité, quartier Arago, Pessac



Source : Photo de Luc Greffier

- 18 D'autres aspects de mise à l'épreuve de l'action socioculturelle, dans les réponses qu'elle tente d'apporter à la double injonction de durabilité urbaine et de participation, ressortent des entretiens réalisés auprès des responsables bordelais d'équipement. Dans le processus de décharge participative à destination de l'acteur socioculturel, une part du risque social est transférée au partenaire privé. Ainsi, les CS impliqués dans les dispositifs participatifs autour des écoquartiers, sont susceptibles d'hériter de l'instabilité du matériau participatif : complexité, incertitude, effets paradoxaux et conflits sont souvent

au rendez-vous. En effet, la participation des citoyens/habitants traduit toujours un certain degré d'interaction entre des intérêts potentiellement opposés. En cela, les relevés d'expériences et les entretiens réalisés sur les sites d'opérations du Concours ÉcoQuartiers montrent que les espaces de discussion peuvent se transformer en espaces de confrontation. Avec cette possibilité pour les municipalités de récupérer les bénéfices politiques d'une « participation réussie » et pacificatrice autant que de s'abriter derrière le paravent socioculturel en cas de problèmes. L'action socioculturelle se trouve aussi confrontée au problème de la participation « sans participants » ou d'une faible mobilisation des habitants sur des projets d'aménagement fussent-ils durables (Bresson, 2004). Le cas paroxystique étant celui, comme Ginko, d'un écoquartier construit ex-nihilo où les habitants concernés par le futur quartier n'étaient pas là en amont et arrivent par vagues successives... Sur un autre registre, le champ de l'adaptation urbaine participative est souvent traversé par une conception plutôt incitative et injonctive de la durabilité. Martelée autour des opérations d'écoquartiers, la volonté d'une diffusion généralisée des éco-gestes et des éco-attitudes ne va pas sans ambiguïtés. Les porteurs de projets considèrent que la participation peut constituer un levier de « pédagogie au développement durable », caractéristique des nouvelles pratiques de l'aménagement « orientées vers l'organisation sociale par la régulation des comportements et l'encadrement des pratiques » (Faburel et Roché, 2012), vers des « usages à imposer », et une conformation aux dispositifs normalisés et aux cadres gestionnaires que la collectivité prend en charge (Barbier 2002 ; Renauld 2012 ; Zetlaoui-Leger 2013 ; Tozzi, 2014). Un accompagnement normatif auquel l'animation socioculturelle prend souvent part, au risque de s'éloigner quelquefois de certains principes de pédagogie active et participative qui fondent pourtant l'idéologie de l'Éducation populaire...

Conclusion

- 19 Si l'animation socioculturelle peut être considérée comme la « fille de l'Éducation populaire » (Labourie, 1981), les équipements dans lesquels elle s'incarne sont également en partie les héritiers des projets d'aménagement urbain et des politiques de la ville qui ont préexisté à leur réalisation (Augustin, 2014). Aujourd'hui, le projet d'intervention sociale promu par les acteurs socioculturels est, nous l'avons vu, fécondé par l'émergence des problématiques environnementales et du développement durable qui ouvrent de nouvelles potentialités quant à l'action dans les espaces urbanisés. Portés par une culture de la « capacitation » citoyenne – sans que celle-ci n'atteigne forcément le niveau d'un « radicalisme social » (Ziegelmeier, 2014) – et plus ou moins identifiés comme « spécialistes » de la participation, les CS sont au cœur des dynamiques sociales urbaines telles que prescrites dans la mise en durabilité urbaine et autour des opérations d'écoquartiers. Cette légitimité, autant auto-revendiquée que souvent avérée au regard de leur implication historique dans le domaine de l'accompagnement social et culturel, peut se voir reconnue et sollicitée par les opérateurs traditionnels de l'urbain. Cela au point que, dans certains cas, ces derniers identifient les représentants de l'animation professionnelle comme des « experts du quotidien » et leur confèrent une véritable mission au cœur du renouvellement urbain dès lors qu'il s'agit d'intégrer les habitants, anciens ou nouveaux, dans une perspective d'osmose entre l'urbs et la civilas, entre le bâti et la vie sociale. Pour autant ce positionnement ne va pas sans tensions et sans mises à l'épreuve, notamment entre contribution militante à un urbanisme participatif (Paquot,

2010) et risque de voir l'expertise socioculturelle recyclée dans des stratégies d'acceptation des ordres institutionnels du projet urbain. Dans une « ville durable » qui exprime « la relation paradoxale [que la ville entretient] avec la plupart des idéaux de la métropole démocratique » (Davis, 2006 ; Villalba, 2007), l'animation se trouve alors confrontée à la question vive de son axiologie et donc de son éthique participative, celle-ci posant l'impératif d'une méthodologie critique de la fabrique urbaine et d'une recherche permanente du sens de l'action socioculturelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Augustin J.P. et Gillet J.C., 2000, *L'animation professionnelle, histoire, acteurs, enjeux*, L'Harmattan, 192 p.
- Augustin J.P., 2014, « La "fabrication de la ville" et l'animation socioculturelle », in Tozzi P. (dir.), 2014, *L'animation socioculturelle, quelle place dans le projet urbain ?*, Carrières sociales éditions, p. 65-79.
- Barbier R., 2002, « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets », *Flux*, n° 48/49, Avril-Septembre, p. 35-46.
- Boissonnade J., 2011, « Le développement durable face à ses épreuves », *Espaces et sociétés*, 4, n° 147, p. 57-75.
- Bonard Y. et Matthey L., 2010, « Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable », *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], URL : <http://cybergeo.revues.org/23202> ; DOI : 10.4000/cybergeo.23202.
- Bourdin A., 1999, « Adaptation des cultures professionnelles et des modes de faire », études et travaux de recherche du « Club ville et aménagement », source : <http://www.club-ville-amenagement.fr>.
- Bourdin A., 1999, *Adaptation des cultures professionnelles et des modes de faire*, études et travaux de recherche du « Club ville et aménagement », dans le cadre des 2^{èmes} Entretiens de l'aménagement, 5 et 16 avril 1999 au Corum de Montpellier.
- Bouvier A., 2007, « Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative », *Revue européenne des sciences sociales*, XLV-136, p. 5-34.
- Bresson M., 2004, « La participation des habitants contre la démocratie participative dans les centres sociaux associatifs du nord de la France », *Déviance et Société*, 1, vol. 28, p. 97-114.
- CCE (Commission des Communautés européennes), 2001, *Document consultatif en vue de la préparation d'une stratégie de l'Union européenne pour un développement durable*, Document de travail des services de la Commission, Bruxelles, le 27 mars, SEC, 517, 66 p.
- Davis M., 2006, *Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Paris, Éditions Alia.
- Emelianoff C., 2002, *Comment définir une ville durable*, <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/intro/emelia.htm>

- Emelianoff C., 2011, « L'ingérence habitante dans l'urbanisme durable : un bain de jouvence ? », intervention pour le colloque *ESIEE Faire la ville durable, inventer une nouvelle urbanité*, Session "Participation citoyenne et démocratie locale », Marne-La-Vallée, 20-21 janvier.
- Faburel G. et Roché C., 2012, « Modes d'habiter et participation habitante dans les éco-quartiers en France. Une analyse par les valeurs et principes de projets récents », communication lors de la journée d'étude « L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France : quelles pratiques, quelles perspectives ? », 18 septembre, École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine.
- Gardesse C., 2011, « L'évaluation de dispositifs participatifs par l'analyse de leurs effets : le cas de la « concertation » pour le projet de réaménagement des Halles de Paris, 2002-2010 », communication à la deuxième journée doctorale sur la participation du public et la démocratie participative, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 18 octobre.
- Garnier J.-F., 1999, *Assistante Sociale : pour la redéfinition d'un métier. Essai anthroposociologique sur le service social*, Paris, L'Harmattan.
- Gourgues G., 2013, *Les politiques de démocratie participative*, PUG, 148 p.
- Greffier L., D'Andréa N. et Tozzi P., 2013, « Les professionnels de l'animation socioculturelle, activateurs de participation ? Analyses d'opérations d'écoquartiers dans l'agglomération bordelaise », in *Cahiers RAMAU n° 6*, « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers », Éditions de la Villette, Paris, p. 89-106.
- Labourie R., 1981, « Les mutations de l'Éducation Populaire et des mouvements de jeunesse », in *Les cahiers de l'animation n° 32*, 1981. p. 3-7.
- Merlet A. (rédac.), 2013, *Aménagement paysager et vie de quartier. Restitution de la concertation sur la requalification d'Arago*, Centre Social Arago – La Châtaigneraie, 29 p.
- Nonjon M., 2006, *Quand la démocratie se professionnalise... Enquête sur les experts de la participation*, thèse de doctorat, Université de Lille, 462 p.
- PQA (Pays et quartiers d'Aquitaine), 2014, *Panorama régional des démarches de participation dans le cadre de la politique de la ville en Aquitaine*, mars, PQA, 95 p.
- Renauld V., 2012, « Les conceptions techniques innovantes face aux règles d'usage des habitants : enquête sur un bâtiment écologique emblématique de l'écoquartier De Bonne à Grenoble », in *Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables*, Union Sociale de l'Habitat-MEDDTL/AD4, p. 34-38.
- Renauld, 2014, *Fabrication et usage des écoquartiers : Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France*, PPUR Presses Polytechniques, 122 p.
- Richelle J.L., 2012, *Une ville socioculturelle. Animation médiatrice et politique jeunesse à Bordeaux 1963-2008*, Carrières sociales éditions, Bordeaux, 293 p.
- Richez J.-C. (coord.), 2010, *Cinq contributions autour de l'éducation populaire*, INJEP, octobre, 18 p.
- Roncayolo M., 2000, « Mémoires, représentations, pratiques-réflexions autour du projet urbain », in Hayot Alain et Sauvage André (dir.), 2000, *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions*, Actes du colloque Les sciences humaines et sociales face au projet urbain organisé par l'INAMA et SHS-TEST, Marseille, 31 janvier et 1^{er} février 1997, p. 25-31.
- Rui S., 2004, *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Armand Colin.
- Rumpala Y., 2008, « Le "développement durable appelle-t-il davantage de démocratie ? Quand le "développement durable" rencontre la "gouvernance"... », *VertigO - la revue électronique en sciences*

de l'environnement [En ligne], Volume 8 Numéro 2, octobre 2008, URL : <http://vertigo.revues.org/4996> ; DOI : 10.4000/vertigo.4996

Simard L. et Fourniau J.-M., 2007, « Ce que débattre nous apprend. Éléments pour une évaluation des apprentissages liés au débat public », in Revel M., Blatrix C. et al. (eds), 2007, *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte – Recherches, p. 318-331.

Souami T., 2009, *Écoquartiers, secrets de fabrication. Analyse critique d'exemples européens*, Problèmes politiques et sociaux, éditions Les Carnets de l'info, coll. Modes de ville, 207 p.

Tétard F., 2000, « Vous avez dit "éducation populaire" ? », rencontres tarnaises pour l'éducation populaire du 27 novembre 1999, direction départementale de la Jeunesse et des Sports et conseil général du Tarn, Albi, décembre, p. 19-41.

Tozzi P., 2013, « Ville durable et marqueurs idéologiques d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français », *Norois*, n° 227, 2, p. 97-113.

Tozzi P., 2014, « Enjeux participatifs dans l'adaptation urbaine durable. Mises en perspectives d'opérations d'écoquartiers bordelais », *Sud-Ouest Européen*, n° 37, p. 105-116.

Union régionale des centres sociaux Rhône-Alpes/Centre de ressource du développement durable/Union régionale des centres sociaux et socioculturels du Nord-Pas de Calais/Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne, 2010, *Centres sociaux et développement durable. Quels enjeux, quels repères, pour quelles transformations avec les habitants ?*, Coll., Repères, février, 42 p.

Vilarrasa A., Bier B. et Richez J.-C. (coord.), 2007, « Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelone », *Cahiers de l'action n° 17*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, novembre, 76 p.

Villalba B., 2007, « L'utopie sociale de la ville durable », *EcoRev'. Revue critique d'écologie politique*, n° 27 « Ecopolis / Dans les friches de l'écologie politique », été 07, en ligne : <http://ecorev.org/spip.php?article648>

Villalba B., 2009, « Comment sensibiliser sans désespérer... ? » Stratégies d'appropriation du développement durable par la Fédération des Centres sociaux du Nord. », in Villalba, B. (dir.), *Appropriations du développement durable. Émergences, diffusions, traductions*, Septentrion Presses universitaires, coll. sciences politiques, p. 305-336.

Whitmore E., 1991, "Evaluation and Empowerment : It's the Process that Counts", *Networking Bulletin : Empowerment and Family Support*, Volume 2, Issue 2, Cornell University. Ithaca, New York : Cornell Empowerment Project, p. 1-7.

Zetlaoui-Leger J. (dir.), 2013, *La concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France : évaluation constructive et mise en perspective européenne*, T.1, Lab'Urba, Université Paris Est Créteil-Val de Marne, 356 p.

Zieglmeyer J.-M., 2014, « " Empowerment radical" et ASSC en France : une impossible traduction ? Réflexions sur la question du pouvoir », in *Animation, vie associative, des acteurs s'engagent - ouvertures internationales*, Carrières Sociales Éditions, Bordeaux, p. 17-33.

RÉSUMÉS

Aujourd'hui, en tout cas au niveau du discours des acteurs et des porteurs de projets d'aménagement, il semble inenvisageable de dissocier un projet urbain d'un projet social,

culturel et socioculturel. En effet, l'intervention urbaine durable, s'appuyant fréquemment sur les opérations emblématiques d'écoquartiers, s'envisage comme un travail sur le « vivre ensemble » et sur les ressources des habitants eux-mêmes, autant que sur le sens démocratique qu'il s'agit de donner à l'action urbaine. Dans ses formes, renouvelées par la durabilité et son « pilier social », le projet urbain semble propice à accueillir celles de l'animation socioculturelle. À partir d'études de cas de quartiers durables de l'agglomération bordelaise et en ouvrant des perspectives comparatives avec d'autres opérations du territoire national, cet article propose d'analyser la place, à géométrie variable, qu'occupent les acteurs socioculturels et plus particulièrement les centres sociaux dans les processus/dispositifs de « gouvernance participative ». L'étude des convergences et des interactions, entre animation socioculturelle et durabilité urbaine, s'avère receler autant d'opportunités que de mises à l'épreuve s'agissant du positionnement des centres sociaux dans une fabrique participative de la ville durable.

It currently seems impossible to envisage disassociating an urban development project from its social and cultural counterpart, at least from the point of view of initiators and participants in planning projects. Sustainable urban intervention, often relying on the example of emblematic eco-neighbourhood operations, sees itself as working on the question of 'community living' and on the resources of the inhabitants themselves, as much as on the democracy-related issues around the question of urban action. In their construction, renewed by sustainability and its 'social pillar', urban development projects seem ready to embrace those based in community work. From case studies of sustainable neighbourhoods in the Bordeaux conurbation and opening comparative perspectives with other national operations, this article proposes to analyse the variable place taken by community workers and more particularly social community centres in the process/measures of 'participatory governance'. The study of convergences and interaction between community work and urban sustainability turns out to reveal as many opportunities as tests concerning the position of social community centres in the participative creation of the sustainable city.

INDEX

Keywords : sustainable city, ecodistricts, participation, community centres

Mots-clés : urbanisme durable, écoquartiers, participation, habitant, acteurs socioculturels, centres sociaux

AUTEURS

PASCAL TOZZI

Pascal Tozzi, UMR CNRS ADESS 5185, a été responsable du programme ANR « ville durable » PAGODE (2010-2014). Il a récemment coordonné l'ouvrage : *L'animation socioculturelle, quelle place dans le projet urbain ?* (Carrières sociales éditions, 2014), pascal.tozzi@cnrs.fr

LUC GREFFIER

Luc Greffier, UMR CNRS ADESS 5185, est maître de conférences en aménagement. Il est particulièrement intéressé par les pratiques sociales de l'animation socioculturelle. Il est notamment l'auteur de « Animer les territoires, territorialiser l'animation », luc.greffier@laposte.net